

**ENTRETIEN**

## Liège doit s'affranchir du processus politique

Jules Gazon, professeur d'économie à l'Université de Liège, préconise plus de coopération entre l'initiative privée - notamment au travers des PME - et les intercommunales publiques.

LE PROFESSEUR Jules Gazon, titulaire de la chaire d'économie internationale auprès de l'Université de Liège (ULg), constitue une référence incontournable dès qu'il s'agit d'évoquer, avec toute l'objectivité requise, les hypothèses de reconversion du bassin liégeois et les perspectives d'emploi qui en découlent.

Dans la foulée, en effet, de l'application à l'économie belge de sa thèse de doctorat (\*), le monde politique socialiste liégeois l'a sollicité, dans le courant des années septante, pour procéder à l'analyse de la crise de la sidérurgie, implication qui a abouti à un article «La relance à base d'acier» (1977). Nommé ensuite conseiller au cabinet de Willy Claes, alors ministre des Affaires économiques, il a contribué à l'élaboration du premier plan de restructuration de la sidérurgie belge. Entre 1980 et 1986, il assumait aussi la présidence du conseil d'administration de l'entreprise flémalloise Tubemeuse.

### **Comment appréhendez-vous l'avenir de la région liégeoise sous l'angle de l'emploi?**

A mon avis, cet avenir dépend de la capacité des acteurs liégeois, publics et privés, à favoriser une création importante de nouveaux postes, qui ferait plus que compenser les pertes d'emplois résultant de la future fermeture de la ligne à chaud de la sidérurgie locale, ainsi que des menaces qui pourraient peser à terme sur certaines activités de la ligne à froid.

Sous l'égide de feu Guy Mathot et du gouverneur Michel Foret, un document intéressant, intitulé «Redéploiement du Pays de Liège - Méthodes et perspectives» a été rédigé fin 2003; ce document met au goût du jour des idées développées depuis 30 ans.

Comment ne pas être d'accord avec des axes prioritaires mettant l'accent sur l'aval de la sidérurgie et la transformation du métal, qui consiste à greffer sur des activités existantes des activités nouvelles intégrant les progrès de la technologie? De nombreuses pistes peuvent être citées et l'ont d'ailleurs été dans le passé lointain et récent.

Comment par ailleurs ne pas souligner l'importance d'inscrire le redéploiement industriel sur l'appui des technologies nouvelles, pour ne pas être en marge du monde qui évolue; la micro-technologie, la biotechnologie, la technologie spatiale et la technologie de l'eau en sont autant d'axes qui commencent à éclore.

Comment ne pas soutenir le développement de la logistique à Liège, quand on observe l'expansion de la zone de l'aéroport de Bierset et celle des Hauts-Sarts? Mais à quand, dans ce contexte, la réalisation d'une gare multimodale de fret fer-route, dans la perspective du développement du ferroutage?...

Comment encore ne pas souligner l'importante demande de main-d'oeuvre que recèlent les métiers de la construction, non seulement en raison des nombreux projets immobiliers liégeois, mais aussi parce que la rénovation urbaine offre de magnifiques perspectives de rentabilité pour les PME?

Comment enfin, dans une région où l'infrastructure hospitalière est réputée, ne pas organiser à sa périphérie des services logistiques et autres? Comment ne pas penser à promouvoir le culturel, l'associatif social, les services environnementaux et l'organisation de la formation dans une cité qui a toujours été active sur le plan culturel et qui doit faire face à des problèmes de reconversion? Ceux-ci font en effet appel à la créativité, que l'activité culturelle peut stimuler, à la solidarité, que l'associatif peut faciliter, mais aussi à l'assainissement de nombreux sites industriels, et pourquoi pas, le souci d'une ville propre?

Enfin la formation constitue, à l'évidence, l'axe principal d'une mise en adéquation de la main-d'oeuvre aux métiers actuels et futurs.

Toutefois, le document sus-mentionné ne souligne pas assez la dimension de partenariat actif des entreprises, surtout PME, pour constituer un véritable réseau de développement endogène articulé sur l'international, dépassant les forums de discussion.

Cette lacune est peut-être symptomatique d'une démarche liégeoise riche en idées, surtout institutionnelles, mais assez pauvre en réalisations concrètes, encore que le document Mathot-Foret insiste pour inscrire le redéploiement économique liégeois sur des projets concrets.

Une démarche par ailleurs soucieuse depuis 25 ans d'un consensus local sur le plan politique, économique et syndical qui constitue certes un atout pour attirer l'investisseur, mais qui génère une tendance, je dirais culturelle, de repli sur soi, du désir d'être entre soi, propre aux Liégeois, dont la cordialité et la convivialité sont bien connues. Du reste, ces qualités de vie les aident sans aucun doute à traverser les épreuves économiques et les pertes d'emploi.

**Pourquoi la région liégeoise, malgré la volonté de ses leaders politiques, économiques et syndicaux, parvient-elle si difficilement à reconvertir ses activités et à placer son économie sur la voie de la croissance? De même, alors qu'elle est dotée d'une Université, qu'elle possède un savoir-faire technique ancestral, qu'elle est localisée à un carrefour européen multidirectionnel, pourquoi Liège ne décolle-t-elle pas?**

On ne peut qu'émettre des conjectures et non des certitudes à ce sujet. L'économie liégeoise s'est construite sur l'axe charbon-acier. Comme ailleurs, les charbonnages ont disparu pendant les années cinquante et soixante. Le déclin de la sidérurgie a commencé en 1974. Il est notamment imputable au développement des sidérurgies maritimes, avec lesquelles la phase à chaud de Liège est incapable de rivaliser, en raison du surcoût inhérent au transport de la fonte de Seraing/Ougrée à Chertal. La mondialisation engendre une concurrence qui fixe des prix à un niveau tel que tout handicap technique, comme celui du «flow sheet» évoqué, met l'activité hors course. Avec la disparition des charbonnages, puis le passage sous contrôle public de la sidérurgie wallonne recédée à Arcelor, force est de constater que la région liégeoise a perdu l'appui de la grande finance privée dont elle bénéficiait par le passé au travers de ses relations avec la Société Générale de Belgique.

Concomitamment, après la Seconde Guerre mondiale, de puissantes intercommunales se sont constituées pour dominer les secteurs de l'énergie et des services. Ce retrait du privé, doublé du développement des intercommunales, a fait du pouvoir économique liégeois un pouvoir essentiellement public. Rappelons toutefois que les responsables publics liégeois appellent sans cesse de leurs vœux au dynamisme entrepreneurial.

Bien qu'il ne faille pas sous-estimer l'initiative privée, le tissu des PME n'étant pas négligeable, on ne peut échapper au constat d'une insuffisance d'initiatives visant à résorber un taux local de chômage anormalement élevé.

**Comment expliquer ce paradoxe d'une volonté de reconversion constamment affirmée et de son relatif échec?**

Il me semble que les responsables liégeois ont, malgré eux, engendré un phénomène de blocage qui s'explique par une transformation de la décision économique en processus politique.

Frappée de plein fouet par la perte de son épine dorsale économique qu'était le charbon-acier, la principauté se devait de «retrousser ses manches» (dixit feu André Cools), en dépassant les clivages partisans et en associant étroitement les pouvoirs publics et l'initiative privée. Mais à Liège, depuis le retrait (la fuite?) des holding financiers privés, le pouvoir est devenu exclusivement public et les nombreuses PME ne peuvent peser suffisamment: elles se présentent en ordre dispersé, avec le souci de tourner chacune à leur profit la logique du système en place.

Les leviers des décisions stratégiques sont dans les mains des politiques, qui disent vouloir agir de façon consensuelle à travers les partis et, plus difficilement, au sein d'un même parti, en se rassemblant aujourd'hui dans l'ASBL «L'avenir du pays de Liège».

Le document Mathot-Foret, émanation de ce groupe, est, et je le répète, un bon travail. Il souligne sans le dire l'omniprésence du public dans la reconversion liégeoise. En page 31, l'organigramme de la reconversion se fonde sur les groupements d'intérêt économique (GIE), qui ne comprennent que des acteurs publics. Et pour cause, puisqu'il n'existe plus d'autre groupe privé qu'Arcelor, dont la stratégie se définit au niveau international. En conséquence, la mise en application de la reconversion relève de la décision politique et souffre de l'inadéquation entre les objectifs et/ou comportements de la politique partisane, d'une part, et des objectifs économiques, d'autre part.

Il s'agit d'une inadéquation de fait, car le multipartisme impliquant pour le politique d'être réélu dans le court terme, il optimise donc le rapport de voix à brève échéance, alors que l'entreprise et, plus encore, le développement d'une région s'inscrit dans la continuité et des plans stratégiques de long terme. Il en résulte souvent (mais pas toujours, le développement de Bierset étant un heureux contre- exemple), une opposition d'intérêts: le politique se rend compte qu'il ne tirera probablement pas grand profit électoral d'une décision dont les résultats économiques, par nature hypothétiques, ne sont pas quasi immédiats. Au contraire, si la réussite n'est pas rapide, ses adversaires ou amis politiques (!) s'empresseront de lui en imputer l'échec, même si la situation difficile de départ est économiquement normale.

On aboutit alors à des comportements consistant à attendre l'événement plutôt que de l'anticiper (cfr. fermeture de la ligne à chaud), à répondre à la difficulté soudaine par la mise en place rapide d'organismes censés résoudre le problème du moment, mais souvent incapables de faire bouger les choses... sauf à assurer le reclassement de quelques amis politiques et la promotion sociale de quelques militants asservis, en veillant, consensus oblige, à ce que chaque groupe politique y trouve son compte.

Les syndicats sont plus ou moins muselés par le même mécanisme de récompense dans lequel ils se sont inscrits depuis longtemps, mais aussi par la mise en exergue de la nécessité d'une paix sociale (ce qui est vrai) dont ils sont responsables pour attirer l'investisseur.

Les PME qui voudraient prendre place dans les axes de reconversion proposés se doivent d'établir de bonnes relations avec les autorités locales et les gérer dans une logique politique lourde, lente, avec la crainte de commettre la faute qui titille la parano de l'un ou l'autre.

On est conscient qu'il faut simplifier les procédures administratives pour la création d'entreprises et on propose donc le guichet unique. Pourtant, de nombreuses entreprises, celles qui n'ont pu ou n'ont pas voulu établir de liens privilégiés avec le monde politique, ont choisi de ne pas intervenir dans le champ d'activités coordonnées par les GIE, qui devraient constituer le fer de lance de la reconversion du bassin liégeois, pour ne pas devoir affronter la lourdeur de la cooptation politique, qui n'a rien à envier à la lourdeur administrative, mais qui s'avère encore plus risquée, parce que davantage aléatoire.

Je ne sais pas comment Liège peut sortir de ce dilemme qui, d'une part, implique le maintien d'une activité économique et sociale locale importante et nécessaire au sein des intercommunales publiques et qui, d'autre part, freine l'initiative qu'elle souhaite pourtant susciter, par le processus politique qu'engendre cette nécessité.

Si on ne peut espérer du politique qu'il abandonne son pouvoir, il faudrait toutefois qu'il prenne conscience du dilemme évoqué. Je suis convaincu que les responsables politiques sont bien intentionnés, au vu de l'énergie qu'ils déploient pour le devenir du bassin liégeois. Puissent-ils prendre du recul en évitant de lier leur avenir politique, qui se joue toujours à court terme, à la décision économique.

C'est paradoxalement la condition pour qu'aboutissent leurs projets économiques, car on ne peut impunément substituer la décision politique au marché.

L'avenir de l'emploi à Liège dépend de ce changement d'attitude.

### **La sinistrose actuelle se justifie-t-elle si l'on compare la situation à celle qui prévalait il y a plusieurs décennies?**

Je ne crois pas que la situation soit plus dramatique qu'au début des années quatre-vingt. A ce moment, tout le monde eût été satisfait de savoir que la phase chaude de la sidérurgie liégeoise se poursuivait pendant les années nonante, ce qui fut le cas. Par ailleurs, la région liégeoise témoigne de brillantes réussites, dont le nouveau complexe logistique de Bierset constitue le joyau. D'autres «success stories» existent. Il est impératif que les Liégeois donnent une image positive de leur région, que l'on abandonne les clichés négatifs de paresse, de recherche de la facilité, de complaisance dans le chômage. Si les arguments évoqués dans la réponse à la première question sont de nature à expliquer ce pessimisme, ces a-priori sont tout simplement contraires à la vérité. Sortons du blocage susmentionné, donnons de l'espoir, favorisons et soulignons les réussites, ne méprisons pas ceux qui échouent, mais louons l'initiative. Le savoir-faire liégeois qu'il faut cultiver, la localisation exceptionnelle dans un des plus importants carrefours de l'Europe, la cordialité des Liégeois sont autant d'arguments pour attirer l'investisseur. Il manque toutefois de grandes entreprises pour constituer les points d'appui d'une reconversion réussie. Il est en effet plus aisé de greffer des activités nouvelles sur de l'existant que d'entamer une diversification ex nihilo.

### **Le Groupement de reconversion économique (en abrégé, le GRE) récemment mis en place suffit-il pour résorber le chômage liégeois?**

Suite à l'annonce de l'arrêt de la phase chaude, Arcelor a marqué son accord pour contribuer à compenser les emplois perdus au cours de l'évolution industrielle future. En ce qui concerne le bassin liégeois, le sidérurgiste a confirmé qu'il s'impliquerait dans le redéploiement économique, en vue de contribuer à la création d'activités économiques générant autant d'emplois durables nouveaux que d'emplois perdus (2.700), suite à l'arrêt progressif de ses usines à chaud. La fermeture anticipée du haut fourneau 6 de Seraing active la mise en place d'un organisme de revitalisation baptisé GRE, où les autorités publiques y ont pris les responsabilités de management, mais où Arcelor est activement présent...

Pour les raisons déjà mentionnées, les autorités publiques devraient se limiter à jouer leur rôle de facilitateurs, notamment en ce qui concerne le financement et l'assainissement des terrains industriels. La démarche d'Arcelor est intéressante, dans la mesure où elle se reconnaît une responsabilité dans la recherche d'emploi pour les travailleurs dont elle veut se défaire et qui ont contribué à son succès passé. Il s'agit d'une dimension éthique dont on devrait s'inspirer pour redéfinir l'entreprise de demain.

Arcelor reclasse principalement ses travailleurs dans les lignes à froid et leur assure la formation nécessaire. Si on doit se féliciter de l'initiative, au niveau de l'emploi global liégeois, cette décision ne change pas grand-chose, car les travailleurs d'Arcelor recasés au sein d'une autre division du groupe prennent en fait la place des travailleurs qui auraient dû y être embauchés. De plus, on peut estimer que la fermeture d'activités sidérurgiques engendre une perte d'emplois indirects en nombre plus ou moins égal à la perte d'emplois directs. Cela dit, les travailleurs sous-traitants ne bénéficient pas du même régime de faveur...

On ne peut que souhaiter au GRE qu'il soit capable de rendre opérationnelles les idées développées dans le document prémentionné mais, pour réussir la reconversion liégeoise, il faut aussi des moyens financiers considérables. Le holding public Meusinvest semble toujours attendre une augmentation de capital. Et je ne sais pas si la Société publique financière liégeoise (SLF) a la capacité et l'intention de s'inscrire davantage dans le devenir de la Région. Le financement de projets dans le cadre du Programme européen Objectif 2 doit être poursuivi. Toutefois, ce ne sera qu'en impliquant de façon substantielle des investisseurs privés que l'on pourra réussir et inscrire la Région dans un processus d'expansion économique moins dépendant de la logique politicienne.

Enfin, pour ce qui concerne la lutte contre le chômage, les pouvoirs fédéraux et régionaux ont une responsabilité d'initiative importante. L'organisation de services de proximité sur la base de chèques services, organisés et financés autrement qu'aujourd'hui (ces idées proposées il y a déjà dix ans n'ont pas eu le suivi voulu...) sont susceptibles d'engendrer, rien que pour Liège, des milliers d'emplois durables. Mais tant que l'amortisseur de l'activité économique sera le chômage, celui-ci sera inéluctable. Pourtant, une autre société qui assure la dynamique des entreprises en même temps que l'équilibre budgétaire de l'Etat est possible. Elle postule toutefois une révolution de la pensée, car elle devrait se fonder sur un paradigme totalement différent de celui sur lequel se base l'activité économique libérale depuis deux siècles, et son expérience inverse tentée sous les régimes communistes révolus. Mais imaginez un peu les oppositions de tout bord qu'il faudrait affronter dans notre société conservatrice s'il n'y avait plus de chômeur!

(\*) *«Transmission de l'influence économique. Une approche structurale», publié chez Sirey, Collection de l'Institut de mathématiques économiques, Paris, 1976.*

Propos recueillis  
par Fabian Lacasse